



Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste

« Voici le message que nous avons entendu de lui et que nous vous annonçons : Dieu est lumière, il n'y a pas en lui de ténèbres. Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes en communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché. Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute injustice. Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est pas en nous. Mes petits enfants, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez pas. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. Il est lui-même victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. »

1 Jean 1.5 à 2.2

John Bunyan, l'auteur du livre *Le voyage du pèlerin*, raconte un moment bien particulier dans sa vie où une très précieuse vérité biblique s'est imposée à lui avec plus de force que jamais. Voici ce qui lui est arrivé.

« Un jour, alors que je traversais les champs, la conscience assaillie par des remords, sachant que je n'agissais pas toujours de façon juste, une phrase me traversa l'esprit, la suivante : "Ta justice est au ciel." Avec les yeux de mon âme, je vis Jésus-Christ à la droite de Dieu. Je me dis donc que, quoi que je sois, ou quoi que je fasse, Dieu ne pouvait pas prétendre que j'étais en manque de justice, puisque ma justice était à ses côtés. Je compris de plus que mes bonnes dispositions n'amélioreraient pas ma justice, pas plus que mes mauvaises dispositions ne l'amoindrissaient. En effet, ma justice, c'est Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et éternellement. »

En ce dimanche de l'Ascension, cette petite histoire vraie m'apparaît tout à fait appropriée pour nous servir non seulement d'introduction, mais aussi de résumé du magnifique texte biblique que nous venons de lire dans la première épître de Jean. Quarante jours après sa résurrection, notre Sauveur Jésus est monté au ciel; c'est ce qu'on appelle l'ascension. Qu'est-ce que notre Sauveur fait au ciel pour son peuple qui est resté sur la terre? Voyons ce que l'apôtre Jean, inspiré de Dieu, nous révèle à ce sujet.

D'abord, un préambule. Depuis la révolte de nos premiers parents dans le jardin d'Éden, tous les êtres humains nés dans ce monde ont une nature pécheresse. Nous ne sommes pas différents des autres. Regardez bien le verset 8 : « *Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous.* » Puis, regardez bien le verset 10 : « *Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est pas en nous.* »

Autrement dit, si quelqu'un affirme, comme on entend souvent : « Non, moi, je suis une bonne personne, je n'ai jamais fait de mal à qui que ce soit, et je n'ai rien à me reprocher! », l'apôtre Jean nous dit tout d'abord que cette personne se séduit elle-même; ensuite, que la vérité n'est pas en elle; puis, qu'elle fait de Dieu un menteur; et enfin, que la parole de Dieu n'est pas en elle.

Nous sommes tous pécheurs, mais pour ceux qui sont appelés au salut, le sang de Jésus le Fils de Dieu les purifie de tout péché. C'est ce que l'apôtre Jean écrit au verset 7 : « *Le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché.* » Il ajoute au verset 9 : « *Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute injustice.* » Nous sommes purifiés et pardonnés : quels beaux mots! Purifiés et pardonnés par le seul et unique moyen suivant : le sang de Jésus-Christ le Fils de Dieu.

La purification et le pardon reçus par la foi nous poussent à tout faire pour ne plus pécher. Jean écrit au chapitre 2, au début du verset 1 : « *Mes petits enfants, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez pas.* » Il écrit au chapitre 1, verset 6 : « *Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité.* » Autrement dit, si Dieu qui est lumière est en nous, nous ne voulons plus vivre dans les ténèbres. Au chapitre 2, verset 6, il dit : « *Celui qui déclare demeurer en Dieu doit marcher comme le Seigneur a marché.* » Vous voyez bien : toute l'orientation de notre vie est désormais changée. Destination sainteté à la gloire de Dieu! À mort le péché!

Le but de l'apôtre Jean, c'est de nous garder du péché, de nous en tenir le plus loin possible. Il ne veut pas que nous prenions le péché à la légère. Loin de là; horreur, haine et rejet du péché parcourent toute son épître, comme toute la Bible d'ailleurs. Cela veut dire que la purification et le pardon reçus ne doivent jamais nous faire donner des câlins au péché. Jamais! Pourtant, c'est ce que plusieurs font. Ils raisonnent de la façon suivante : « Puisque tout le monde a péché, pourquoi faire des histoires avec cela? Quelle est l'utilité de lutter contre quelque chose qui est en réalité impossible à éliminer complètement? Pourquoi s'en faire? La perfection est impossible; c'est donc peine perdue d'essayer de l'atteindre. Je renonce alors à lutter, je prends ça mollo et je me permets des petits écarts de conduite quand ça fait mon affaire. »

Une telle attitude impie n'est pas celle d'un vrai chrétien. Si ne jamais pécher est impossible, le progrès vers ce but est possible. Le but, qui est de ne pas pécher, fixe la direction vers laquelle nous devons aller. Dieu nous appelle à progresser vers ce but. Il accompagne tout progrès de grands bonheurs. Le péché ne rend personne heureux. Par contre, être affranchi du péché nous procure un immense bien-être. La purification et le pardon reçus nous poussent donc à tout faire pour ne plus pécher. Par la puissance du Saint-Esprit, nous mettons à mort le péché. C'est une partie de notre vocation : mettre à mort le péché.

Mais qu'arrive-t-il quand nous péchons? Quand nous chutons? Dans son grand amour, Dieu a prévu un moyen de nous relever et nous remettre sur sa bonne voie. Nous ne sommes pas abandonnés à nous-mêmes, à nos piètres efforts pour essayer de nous remettre sur le bon chemin, pour remédier à la situation créée par notre chute. Mais quand nous péchons, Dieu a la solution pour nous : il a établi un avocat qui nous défend. Écoutez bien 1 Jean 2.1-2 :

« Mes petits enfants, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez pas. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. Il est lui-même victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. »

« Je vous écris afin que vous ne péchiez pas. [...] Si quelqu'un a péché. » Il est possible d'être trop indulgent envers le péché; je viens d'en parler : ça consiste à prendre le péché à la légère. Il est également possible d'être trop sévère. Une sévérité extrême n'est pas mieux dans le sens qu'elle conduit soit à nier la possibilité de pécher pour un chrétien, soit à lui refuser le pardon et la restauration s'il chute.

L'apôtre Jean, inspiré de Dieu, enseigne que, si un chrétien pèche, Dieu a gratuitement pourvu à son relèvement. Les actions pécheresses sont possibles et réelles pour le chrétien. Le croyant peut être entraîné à contre-courant de la vraie bonne direction de sa vie, et en contradiction avec sa position habituelle : il est appelé à être saint (1 Jn 3.6,8,9; 5.18). Pendant que nous sommes sur la terre, qui peut éviter de pécher en tout temps? Personne! Jamais ici-bas nous n'allons atteindre un degré de sainteté qui nous dispenserait de tout besoin de purification et de pardon. Jean sait que tout chrétien a toujours besoin de pardon. Il a déjà indiqué le moyen d'obtenir ce pardon, le sang de Jésus (1 Jn 1.7). Il revient maintenant sur ce moyen pour l'exposer plus complètement.

Une fois qu'un pécheur a été justifié par Dieu, il est entré dans la famille de Dieu et il est uni à son Dieu comme à son Père. S'il pèche, il n'a pas besoin d'une autre justification du divin juge : il est un enfant de Dieu, il a besoin du pardon du Père. Ce pardon lui est assuré par la plaidoirie du Christ-Jésus, le Juste, notre Avocat. Jésus répond en faisant taire les accusations et les charges portées contre nous. Grâce à leur Avocat, les élus sont maintenus dans l'état de justification dans laquelle ils ont été placés lorsqu'ils sont venus au Seigneur. Dieu pardonne et relève.

J'ai dit que Jésus fait taire les accusations portées contre nous quand nous péchons. Mais qui nous accuse? Quand nous péchons, notre conscience nous accuse. Quand un chrétien pèche, se sent-il bien? Non! Il est misérable! Rappelez-vous : John Bunyan avait la conscience assaillie par des remords. La conscience assaillie, nous savons tous ce que cela veut dire.

Mais en plus, nous avons un ennemi terrible qui se spécialise dans les accusations. La Bible en parle en Apocalypse 12 en appelant Satan « *l'accusateur des frères qui les accuse devant Dieu jour et nuit* » (Ap 12.10; voir Za 3.1-5). Sans arrêt!

Il ne fait aucun doute que Satan nous accuse quand il voit nos péchés et nos manquements, péchés causés d'ailleurs par ses provocations et tentations délibérées. Le diable est l'adversaire de nos âmes, et quand nous péchons, c'est comme s'il vient nous chuchoter : « Regarde comment tu t'es conduit! Comment peux-tu te dire un chrétien après avoir fait ça? Tu n'as pas le droit de retourner vers Dieu.

Tu marchais dans la lumière, puis tu es tombé dans le péché. Comment Dieu pourrait-il te pardonner? C'est impossible! » Le diable est tout le temps sur notre dos pour nous accuser et nous décourager.

Il aime rappeler à notre mémoire nos péchés passés : les blagues sales entendues ou dites il y a longtemps; les relations pécheresses que nous avons entretenues avant notre conversion, ou même après; les images impures regardées et qui polluent nos esprits; et tout le reste. Soyez sûrs que le diable n'embellit pas votre cause! Il n'amoindrit pas vos fautes, mais plutôt il fait tout pour les accroître et les faire apparaître bien pires. Le mot « diable » signifie calomniateur, c'est-à-dire quelqu'un qui fait de fausses accusations pour blesser. Il a à notre égard une implacable hostilité perpétuelle. Il veut entraver notre croissance spirituelle.

Nous sommes chrétiens, appelés à être saints, mais il nous arrive encore de pécher. Cependant, notre avocat défend notre cause. Il prend notre parti devant le Père, il combat les arguments de Satan en faisant valoir son œuvre de substitution. Jean dit que Jésus-Christ, le Juste, est lui-même victime expiatoire pour nos péchés. Grâce à Jésus-Christ, Dieu le Père nous est propice, favorable, clément. Il n'est plus en colère contre nous. Notre Avocat ne manque pas de remettre l'accusateur à sa place et de lui fermer la bouche! Jésus nous maintient dans notre état de justifiés devant Dieu. Le diable ne peut pas réussir à tourner Dieu contre nous.

Mais comment Jésus-Christ nous défend-il au juste? Notre avocat nie-t-il nos fautes? Non, mais il invoque la substitution; il s'est en quelque sorte approprié nos péchés et les a expiés, il les a ôtés, il les a fait disparaître. Notre avocat dit-il : « Père, ces gens sont innocents! Ils ne sont pas coupables! » Non! Ce serait un mensonge. Notre avocat ne plaide pas que nous sommes innocents; il reconnaît notre culpabilité et présente son œuvre d'expiation comme motif de notre acquittement. Est-ce que notre avocat essaie de nous excuser en disant : « Il faut tenir compte de circonstances atténuantes! »? Non. Ce serait aussi un mensonge. Il dit plutôt : « J'ai subi le jugement qu'ils méritent. Tout est payé une fois pour toutes. »

Le Catéchisme de Heidelberg rend témoignage à ces très précieuses vérités de façon admirable; écoutez bien :

« Parce que Jésus-Christ a totalement payé pour eux, Dieu ne veut jamais plus se souvenir de mes péchés ni de ma nature corrompue contre laquelle j'ai à combattre pendant toute ma vie; et il me donne par grâce la justice de Jésus-Christ afin que je ne vienne jamais en jugement devant lui » (Q&R 56).

C'est de toute beauté!

Le Catéchisme dit aussi :

« Quoique ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais gardé aucun, et d'être encore continuellement enclin à tout mal, Dieu cependant, sans aucun mérite de ma part, mais par pure grâce, me donne-t-il et m'impute-t-il l'œuvre parfaite de restauration, la justice et la sainteté du Christ, comme si je n'avais jamais commis ni eu aucun

péché, et comme si j'avais eu moi-même cette parfaite obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi; à la seule condition que je reçoive ce bienfait avec un cœur croyant » (Q&R 60).

Ces certitudes apportent dans nos âmes un calme, une paix et une force que rien d'autre ne peut nous procurer. Elles nous remplissent d'encouragement et de joie, ces ingrédients indispensables pour mener une vie chrétienne conforme à l'intention de Dieu. Encouragement et joie.

Dans un sens, on peut dire que Jésus-Christ n'est pas ressuscité seul; il n'est pas monté au ciel seul, il n'est pas assis seul dans la gloire. Non, il est ressuscité, monté au ciel et s'est assis en tant qu'Époux de l'Église. Il a en quelque sorte amené son peuple avec lui dans la gloire; nous jouissons donc de la même sécurité que lui dans les lieux célestes.

Pouvez-vous imaginer la réception glorieuse de la nature humaine de Jésus-Christ au paradis lors de son ascension? Le Père a sans doute reçu le Fils les bras grands ouverts, et s'est réjoui intensément de le voir de nouveau au ciel. Il l'a sans doute reçu comme personne n'a jamais été reçu avant lui ou ne sera reçu après lui. En accueillant son Fils dans la gloire, Dieu le Père a déclaré on ne peut plus clairement qu'il acceptait son sacrifice parfait pour nos péchés. Si Dieu n'avait pas été satisfait de l'œuvre expiatoire, il n'y aurait pas de salut. La présence de notre Sauveur à la droite de la majesté divine dans les lieux Très-Hauts (Hé 1.3) atteste que le Père a reconnu la validité de l'œuvre accomplie par son Fils sur la croix en notre faveur et qu'il en est pleinement satisfait. Jésus a offert un seul sacrifice pour nos péchés, et c'était un sacrifice parfait. Mission accomplie! Le sacrifice expiatoire pour nos péchés est glorieusement complet. L'épître aux Hébreux dit que, par une seule offrande, Jésus-Christ nous a rendus parfaits à perpétuité (Hé 10.14). Parfaits à perpétuité!

Pour le chrétien qui tombe dans le péché, la solution du Père se trouve dans son Fils qui possède une triple compétence : sa nature juste, sa mort expiatoire et sa plaidoirie céleste. Jésus ne pourrait pas être notre Avocat dans le ciel aujourd'hui s'il n'était pas mort pour faire l'expiation de nos péchés. Cette expiation n'aurait pas été efficace si dans sa vie et sa nature il n'avait pas été Jésus-Christ le juste. Y a-t-il quelqu'un de plus capable ou de plus désireux que notre Sauveur de plaider notre cause? Non!

L'épître aux Hébreux affirme : « *Christ est entré dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu* » (Hé 9.24). Pour nous, devant la face de Dieu, il fait valoir les mérites de son sacrifice. C'est comme si ce sang versé pour nous disait en permanence : « Père, souviens-toi des mérites du sacrifice de ma mort. Souviens-toi combien mon sacrifice t'a satisfait. Continue d'aimer, de bénir et de faire tes délices des sauvés, bien qu'ils chutent encore et te provoquent parfois. Les élus ont plusieurs échecs et faiblesses; des restes de péché habitent encore en eux et se manifestent. Mais les faiblesses qu'il leur reste sont couvertes par le sang que j'ai versé pour eux » (voir Catéchisme de Heidelberg Q&R 81). Le sang de Jésus parle pour nous et intercède pour nous.

Nous avons l'immense privilège, la consolation de posséder un pareil soutien. Si nous péchons, il ne faut donc pas désespérer. Vous avez succombé? Il ne faut pas désespérer comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Si vous désespérez, cela veut dire que vous doutez de la valeur de ce que Jésus-Christ fait

en étant notre Avocat. Ne dites pas : « Je ne peux pas le croire. Je suis trop pécheur! » L'âme croyante trouve le véritable repos en l'œuvre parfaitement accomplie par le Fils de Dieu.

Attention! J'aimerais souligner deux erreurs qu'il faut éviter à tout prix.

Première erreur : Jésus-Christ ne plaide pas pour nous devant un Dieu qui ne veut rien savoir, un Dieu qui est contre nous, qu'il faut supplier et à qui il faut essayer de tordre le bras parce qu'il est réticent à changer d'opinion. Non, non, non! Le Père et le Fils ne sont pas en conflit. Jamais. Jésus est le choisi du Père pour être notre Avocat. C'est le Père qui l'a destiné à ce rôle! C'est donc une erreur de penser que Jésus-Christ est à genoux devant son Père le suppliant avec plus ou moins de succès de nous faire grâce. Il nous faut mettre de côté de telles imaginations qui portent atteinte à la gloire céleste du Fils de Dieu, comme à celle du Père. Le Père n'a pas besoin d'être acheté comme s'il faisait preuve à contrecœur de miséricorde envers ses élus. C'est une idée saugrenue et totalement fausse, puisque c'est le Père lui-même qui a pris l'initiative du salut. Dieu le Père a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique pour nous sauver (Jn 3.16). C'est le Père qui a envoyé le Fils (1 Jn 4.9,10,14). C'est encore le Père qui a estimé que le sacrifice de Jésus était suffisant pour couvrir les péchés. C'est le Père qui a ressuscité le Fils, et l'a fait asseoir à sa droite en signe d'acceptation de son sacrifice. C'est le Père qui a fait de lui notre Avocat.

Deuxième erreur à éviter : il ne faut jamais imaginer qu'il y a quelqu'un d'autre que Jésus-Christ qui peut être notre Avocat. Ici, il faut dénoncer la fausse doctrine des papistes qui enseignent que Marie est notre avocate. Les documents conciliaires de Vatican II affirment en toutes lettres que Marie est notre avocate. Mais c'est faux! Pourquoi est-ce faux? C'est faux parce que Marie n'avait pas la justice requise pour expier nos fautes, et le Père ne l'a pas désignée, elle, pour être victime expiatoire pour nos péchés. Jésus-Christ seul est notre Avocat. En chercher un autre lui ferait un grand déshonneur.

Je résume ce que nous avons vu ce matin : nous avons tous une nature pécheresse. Si nous croyons en Jésus-Christ, le sang de Jésus nous purifie de tout péché. La purification et le pardon reçus par la foi nous poussent à tout faire pour ne plus pécher. Il nous arrive encore de pécher. Dans son grand amour, Dieu a prévu un moyen pour nous relever et nous remettre sur sa bonne voie. Nous ne sommes pas abandonnés à nous-mêmes, à nos piètres efforts pour essayer de nous remettre d'aplomb, pour remédier à la situation créée par notre chute. Mais quand nous péchons, Dieu a la solution pour nous : il a établi un Avocat qui nous défend, Jésus-Christ le juste qui est lui-même victime expiatoire pour nos péchés.

Thomas Goodwin a écrit un livre auquel il a donné le titre suivant : *Le cœur de Jésus-Christ au ciel envers les pécheurs sur la terre*. Il écrit ceci dans sa conclusion :

« Bien que Christ soit maintenant dans la gloire, prenez ceci comme motivation à obéir : puisque Jésus a le même cœur compatissant envers nous qu'il avait lorsqu'il était sur la terre, alors répondons à son amour en nous efforçant d'avoir le même cœur envers lui sur la terre que nous espérons avoir au ciel. »

Pour conclure, écoutons à nouveau le beau témoignage de John Bunyan qui résume très bien ce que nous avons vu :

« Un jour, alors que je traversais les champs, la conscience assaillie par des remords, sachant que je n'agissais pas toujours de façon juste, une phrase me traversa l'esprit, la suivante : "Ta justice est au ciel." Avec les yeux de mon âme, je vis Jésus-Christ à la droite de Dieu. Je me dis donc que, quoi que je sois, ou quoi que je fasse, Dieu ne pouvait pas prétendre que j'étais en manque de justice, puisque ma justice était à ses côtés. Je compris de plus que mes bonnes dispositions n'amélioreraient pas ma justice, pas plus que mes mauvaises dispositions ne l'amointrissaient. En effet, ma justice, c'est Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et éternellement. » Amen!

Mario Veilleux, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))